



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armement et équipements

Question écrite n° 123957

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la possibilité de construire un quatrième bâtiment de type Mistral. Il souhaite que le Gouvernement précise sa position sur la question.

Texte de la réponse

Afin de permettre à nos forces armées d'atteindre les objectifs opérationnels et capacitaires fixés par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008, il est notamment prévu de doter la marine nationale de 4 bâtiments de projection et de commandement (BPC). Jusqu'à la fin de l'année 2011, les capacités d'action amphibie de la France reposaient pour l'essentiel sur les BPC Mistral et Tonnerre, ainsi que sur les transports de chalands de débarquement (TCD) Foudre et Siroco. Le troisième BPC, le Dixmude, construit dans le cadre du plan de relance de l'économie française décidé en 2008, a été remis à la marine nationale le 3 janvier 2012. Il remplace le TCD Foudre, cédé à la marine chilienne le 23 décembre 2011. Enfin, la livraison du quatrième BPC est envisagée à l'horizon 2022, date à laquelle interviendra le retrait du service actif du TCD Siroco. La construction de ce bâtiment devrait donc débuter à la fin de l'actuelle décennie.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123957

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12955

Réponse publiée le : 14 février 2012, page 1309